

1721

Trilbardou
1721.

Minute & papier.

Minute



LE present Registre contient feuillets
Cottez & paroyez par premier & dernier, par nous Louis
de Vernon Conseiller du Roy, Premier President & Lieutenant
particulier Civil au Baillage & Prebhdial de Meaux, pour servir
de Minute à enregistrer les actes
des Baptemes, Mariages & Sepultures de la Parroisse de
1721. seulement, & en estre en fin de ladite année rapporté au
Greffe dudit Baillage la grosse signée & certifiée conforme à la
minute par le fleur Coté de ladite Parroisse, à peine de fausse
de son temporel, & de vingt livres d'amende contre les Mar-
gulliers de ladite Parroisse, le tout suivant l'Ordonnance de
1667. & l'Edit du Roy du mois de Décembre 1716. Fait à Meaux
le ~~Deuxiesme~~ mil sept cens vingt

De Verroy

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTEMES FAIRE MENTION,

1. Du jour de la naissance de l'enfant, & le jour de son Bapteme.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine s'ils le sçavent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne sçavent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION,

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de familles, en tutelle, curatelle, ou en puillance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, & declarer s'ils sont parens, de quel costé & en quel degre.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou declarer qu'ils ne le sçavent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION,

1. Du jour du deceds, & eceluy de la sepulture.
 2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vacations.
 3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont declare ne sçavoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrire tout ce qui est en la minute, même les signatures.

Mairie de Trilbardou

P

L'an mil sept cent vingt un Le vingt neuf janvier
 a été infirmé
 Les bourgeois de la ville de St. Charles marais and
 de la paroisse de sainte Catherine de la ville de St. Charles
 par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles
 par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles
 par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Flement Curé

En vertu de la sentence de la cour de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Louis Vassé

Flement Curé

P

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Nicolas Mallo

Flement Curé

Antoine Billon & vic. Exorciste
 François Joubert

X

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Flement Curé

L'an mil sept cent vingt un Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Mariage de
 Marie Cabel

Mariage de
 Marie Cabel

Flement Curé



L'an mil sept cent vingt un Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Yves parve Curmeroy
 Catherine Le roux

Flement Curé

L'an mil sept cent vingt un Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Jacques Vauvray & vic. Exorciste
 Louis de la Roche

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Flement Curé

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Flement Curé

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

ACHOLIN

Flement Curé

L'an 1721 Le six february acte infirmé par moy procureur
 de la paroisse de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles par devant le grand vicarage de la ville de St. Charles

Flement Curé

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par mes autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Flament Curé

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Curé La Rivière

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Flament Curé
Maitre de la Courge
Jouyot

PM
de l'année

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Flament Curé

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Flament Curé Champ

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois

Dubouze
Maitre de la Courge

Le 17^{me} de la 3^{me} fois par moy autres en l'année par moy
par Mr. Charles Curé Louis qui Le corps de
bonne femme âgé de trois ans et demi ou environ
de la St. bonne femme marchand de l'année
à Paris au boulevard sans rapport ala Courge de
leur signés sous la main de la femme de la 3^{me} fois



Curé de Champ

age de
31 ans
et
1/2

Copie



Curé de Champ

Soubzignés François et michelles veuf en remariage de
Jean Salsquin et de madame d'auvry les pères et mères
Le parrain michel barthelemy Le curateur genouilleux
C. de mai our signés

¶ Pament Cure

Margit Barthelemy

patris

L'an 1701 Le vingt trois jours a été en l'année par moy
père barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fils de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an 1701 Le vingt sept jours a été baptisé par moy
père barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

Catherine Marotte
¶ Pament Cure

L'an 1701 Le cinq septembre a été en l'année par moy
père barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

Vin pour Nost. grand Archevêque et Evêque de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

patris

L'an 1701 Le vingt six septembre a été en l'année par moy
père barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an 1701 Le deux octobre a été en l'année par moy père
barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an 1701 Le trois octobre a été en l'année par moy père
barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an 1701 Le quatre octobre a été en l'année par moy père
barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an 1701 Le quinze octobre a été en l'année par moy père
barthelemy Cure Soubzigné Le Corps de la paroisse
spirituel age de quatre mois fille de Nost. du laid, et de
marie nouvelle les pères et mères qui ont esclaves
parrain signés

¶ Pament Cure

L'an mil sept cent vingt en Le vingt octobre on a été
baptisé par moy père barthelemy Cure Soubzigné
Le Corps de la paroisse spirituel age de quatre mois
fille de Nost. du laid, et de marie nouvelle les pères et
mères qui ont esclaves parrain signés

Nicolas Barant

¶ Pament Cure

Lelebur

Simeon Barant

¶ Pament Cure

¶ Pament Cure

L'an mil sept cent vingt en Le vingt deux
octobre a été baptisé par moy père barthelemy Cure

Combien que neoloit unq demariage de melleas pupillon
de demariage meent et par demarie Le passuy maly
de dannes et de marcelines Maure beateur qui me
de l'uid me l'haner regule et qg s. q. q. g.

Amant Bourc

L'an 1731 Le vint deux novembre a dix heures par moy
notaire baillier Curé Curé qui de Corps de
nomme ager de dix mois ou plusieurs fille de
Goulon et de Genevieve Goullon se gab et une demariage
Goulon, et la femme se cours et par Goulon Goullon plus
de la dite Genevieve Goullon ont signé

Amant

L'an 1726 Le 18^e novembre a trez heures par moy
notaire baillier Curé Curé qui de Corps de
ager de un ou plusieurs fille et de Genevieve
et de Genevieve Goullon ont signé

Amant Curé

L'an 1741 Le sept d'août a 9 heures par moy
notaire baillier Curé Curé qui de Corps de
en qu'on de un ou plusieurs fille et de Genevieve
et de Genevieve Goullon ont signé

Amant Bourc

Le 11^e la quinzaine de la fête de Sainte Anne en qu'on
notaire Curé Curé Curé Curé Curé

Amant Curé

L'an 1722 Le douze Janvier a trez heures par moy
notaire baillier Curé Curé Curé Curé Curé
de Genevieve Goullon ager de dix mois, fille
de Genevieve Goullon et de Genevieve Goullon ont
signé

Amant Curé

L'an 1722 Le douze Janvier a trez heures par moy
notaire baillier Curé Curé Curé Curé Curé
Goullon et de Corps de Maure ager de dix
mois par moy notaire Curé Curé Curé Curé
Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé
Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé Curé

Amant

Antoine Goullon

Amant Curé